Le sénateur Macdonald: Monsieur le président, je voudrais faire remarquer à mon ami M. Sylvestre, qu'il est difficile de se procurer certains livres de ce temps-ci, et lorsque la Bibliothèque nationale met la main sur ces ouvrages, elle devrait les polycopier. Je donnerai un exemple pour illustrer ma pensée. Il y a plusieurs semaines, le sénateur d'Arcy Leonard m'a demandé si, à ma connaissance, il existait une histoire des premiers colons français de l'île du Prince-Édouard. Je lui ai répondu que je n'en avais jamais vu, mais que je m'informerais. Il y en a une, mais elle ne se trouve ni dans l'île du Prince-Édouard, ni à la Bibliothèque nationale. Dites-moi les endroits, c'est à Québec qu'on a trouvé le livre, et des gens de la Bibliothèque nationale me l'ont remis. Malheureusement, le sénateur Leonard était absent, quand j'ai obtenu le livre, et je ne l'avais plus à son retour.

Je veux savoir si la Bibliothèque peut obtenir des exemplaires de tels ouvrages ou, tout de quoi, si vous pouvez en faire la transcription.

M. Sylvestre: Vous savez, monsieur le sénateur, que l'imprimerie a été implantée au pays en 1752, tandis que la Bibliothèque nationale ne date que de 1950. Nous avons eu la bonne fortune de recevoir de la Bibliothèque du Parlement une très grande collection de livres tenus pour ne plus offrir d'utilité pour les fins du Parlement. Un grand nombre étaient des ouvrages en double. Mais un bon nombre d'années s'écouleront avant que nous parvenions à nous procurer un exemplaire de tout ce qui s'est publié au Canada avant notre établissement. C'est une entreprise à très longue terme. Chaque fois que nous voyons mettre en vente quelque part des livres canadiens qui nous manquent, nous ne négligeons rien pour les acquérir. Cela se produit tous les jours. Mais le nombre des livres publiés au pays depuis l'implantation de l'imprimerie dépasse 100,000 titres et, de toute évidence, nombre d'années se passeront avant que tous figurent dans nos collections.

Le sénateur Macdonald: A ce propos, le livre intéressant dont j'ai parlé est de la plume du Dr Blanchard, de l'île du Prince-Édouard. Ne pourrez-vous pas obtenir des exemplaires de l'ouvrage pour votre bibliothèque?

M. Sylvestre: Je ne puis vous dire si nous en avons un exemplaire, mais je sais que la Bibliothèque du Parlement en possède un.

Le sénateur Macdonald: Non. J'ai vérifié la chose et c'est seulement après que le sénateur Leonard eut réclamé l'ouvrage qu'on l'a obtenu de la bibliothèque de Québec.

M. Sylvestre: Je puis dire que, voici plusieurs années, on a publié une bibliographie contenant un grand nombre de titres. Je ne me rappelle pas le nombre exact en ce moment. Ils sont presque tous rares, remontant jusqu'à l'époque de l'implantation de l'imprimerie au pays, à Halifax, dans les années 1700. Nous les avons tous microfilmés et on peut acheter la collection complète microfilmée de ces ouvrages au prix de $1176. Comme de juste, les originaux coûtent une fortune. Nous ne pouvons tout réaliser à la fois.

M. Lewis: Quant à la photocopie ou xérographie ou aux techniques analogues, il y a la question du droit d'auteur en vigueur du vivant de l'auteur et 50 ans après. Si plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis le décès de l'écrivain, vous pouvez photocopier à votre guise. Mais si l'auteur vit encore ou si moins de 50 ans se sont écoulés depuis sa mort, il faut obtenir, pour ce faire, l'autorisation du détenteur du droit d'auteur. Quant au livre dont vous parlez, on m'a donné à entendre que le Dr Blanchard n'est décédé que depuis quelques années. Donc, à moins d'obtenir l'autorisation des héritiers, vous ne pouvez photocopier l'ouvrage, car ce serait violer le droit d'auteur.

Le sénateur Yuzyk: Puisque le ministre compétent, le Secrétaire d'État, est le président bienveillant de la Bibliothèque nationale, nous devrions clore la séance pas l'approbation du projet de loi sans modification.

Le président: Tient-le rapport du bill au Sénat sans modification?

Des voix: Décrochez.

La séance est levée.

L'Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1969

Ce document est publié par l'Imprimerie nationale, Ottawa, Canada
Imprimé par l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Canada
Publié par l'Imprimerie nationale, 1969